



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 100992

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la dégradation des conditions d'entrée dans la vie active des jeunes Français comme le souligne l'INSEE dans une étude parue récemment. En effet, depuis plusieurs années, le monde du travail a été marqué par la multiplication des contrats temporaires (interim, CDD...), ainsi un jeune sur cinq occupe ce type d'emplois. Or, dans un contexte économique difficile, ces contrats sont les premiers à être supprimés, les entreprises y recourant moins. De plus, ils ne sont généralement pas convertis en CDI, et le salarié rencontre plus de difficultés dans sa recherche d'un nouvel emploi. Le résultat est que les jeunes restent les principales victimes du chômage en France. Il lui rappelle que le chômage des jeunes (15 à 24 ans) culmine à 22 %, contre 8,6 % des 25-49 ans et 6,8 % des plus de 50 ans. À la lumière de ces éléments, il lui demande de lui faire part des actions envisagées par son ministère pour améliorer l'accès à l'emploi durable des jeunes Français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100992

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7721